

Mis en ligne du 12-02-2025 au 12-04-2025

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 FEVRIER 2025	
En exercice	35	Date de la convocation	24 janvier 2025
Quorum	26	Secrétaire de séance	Sandra FRESSER
Présents	30	N° de la délibération	14. CA 2025-02-05
Représentés	4	Objet	Point sur le contrôle interne et la Cartographie des risques
Votants	30		
Le 05 février 2025 à 14H00, les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège de LORIENT AGGLOMERATION, Quai du Péristyle à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Président le 24 janvier 2025.			

Participants (30) : M. Marc BOUTRUCHE, Mme Hortense LE PAPE, M. David ROBO (en visio conférence) Mme Marie-Hélène HERRY (en visio conférence), Mme Annaïck HUCHET (en visio conférence), M Gilles CARRERIC, M Philippe LE RAY (en visio conférence) M. Michel TOULMINET, Mme Marie-Françoise CERESZ, Mme Martine LOHEZIC, M Christian SEBILLE, Mme Morgane LE ROUX, Mme Myrienne COCHE, M. André KERVEADOU, M. Pierre GUEGAN, M. Jean-Noël TEXIER, Mme Marie-Thérèse CABON (vote jusqu'au point n°20), Mme Christine LE STRAT (en visio conférence), Mme Florence VIGNEAU, M Nicolas JAGOUDET, M. Yves GICQUELLO, Mme Denise LAUSEIG, Mme Yolande HANVIC, Mme Lorette DRIN, Mme Marie-José LE CADRE, M. Donatien TRECANT, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Christophe CLOEREC, M. M Delphine LE MANOUR, Mme Hélène LE GALL.

Excusés ayant donné pouvoir (4) : Mme Soizic PERRAULT (Pouvoir à Mme Marie-Hélène HERRY), M. Pascal BARRET (Pouvoir à Mme Morgane LE ROUX), Mme Marie-Jo LE BRETON (Pouvoir à M. Pierre GUEGAN), Mme Caroline HOUZIAUX (Pouvoir à Mme Hélène LE GALL)

Excusé (1) : M Fabrice LOHER,

1. Les enjeux dans le secteur du logement social

La loi ELAN entraîne une restructuration profonde du secteur avec une volonté de le rendre plus performant avec des choix et obligations communes telles que le PSP, la CUS. De plus, le cadre réglementaire évolue et s'impose à l'organisation de Morbihan Habitat (loi Sapin 2, RGPD, comptabilité commerciale obligatoire, attentes de l'ANCOLS sur l'évaluation des procédures).

Le contrôle interne au sein de Morbihan Habitat, vise à s'assurer que :

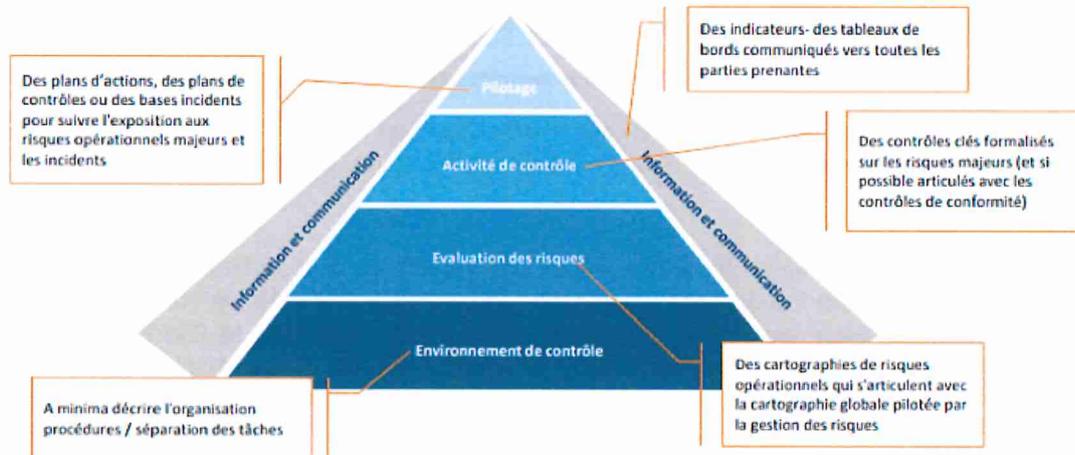
- La réalisation de ses objectifs s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur, et ses principes déontologiques ;
- Les orientations fixées par le Conseil d'Administration sont mises en œuvre ;
- Les actifs et la réputation de l'office sont protégés ;
- Les informations financières et comptables sont fiables et élaborées avec sincérité.

2. Pyramide de COSO

Le référentiel COSO (Comittee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) préconise de travailler sur 5 composantes complémentaires représentées par cette pyramide :



Figure 4 : la pyramide du COSO



3. Point d'avancement du contrôle interne et de la cartographie des risques

○ Environnement de contrôle

Cette composante a débuté par des ateliers d'harmonisation des processus depuis juin 2023 et se poursuit avec chaque direction pour écrire la cartographie ou pour effectuer une mise à jour.

Afin d'en informer et de la communiquer à l'ensemble du personnel, le partage et la diffusion de la cartographie des processus est effective depuis le 14 janvier.

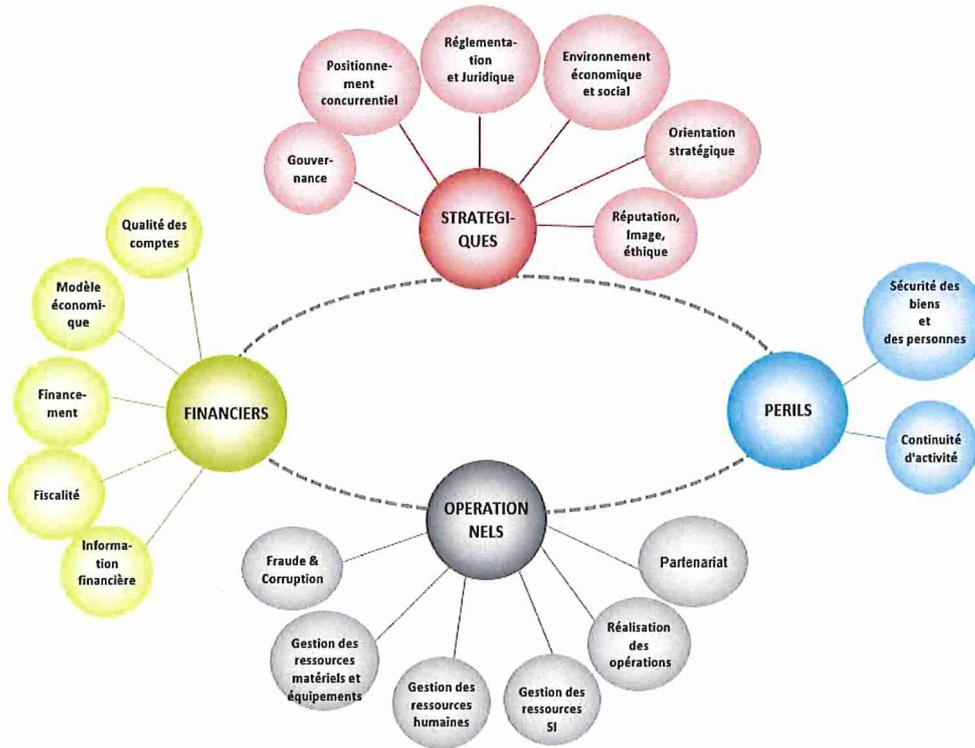
Elle regroupe par activité les grandes étapes du Qui, fait Quoi, Quand et Comment.

○ Evaluation des risques

Les risques sont regroupés en 4 grandes familles :

- Stratégiques
- Financiers
- Opérationnels
- Sécurité et périls

Mis en ligne du 12-02-2025 au 12-04-2025



L'écriture de la cartographie des risques de Morbihan Habitat a débuté au 3^{ème} trimestre 2024 et la direction générale a défini 3 autres thèmes prioritaires à évaluer en 2025 :

réf	Cartographie	Direction	Service	Mise à jour
18	Systèmes d'informations	Direction des Systèmes d'Informations et Numérique		Réalisé au 31/10/2024
1	Gouvernance	Directions générales, secrétariat général, Communication		En-cours au 1 ^{er} trimestre 2025
8	Quittancement et créances locatives	Direction Gestion Locative		Début prévu 2 ^{ème} trimestre 2025
14	Comptables & financiers	Direction Comptabilité Finances et Performance	Comptabilité générale et Stratégie financière	Début prévu 3 ^{ème} trimestre 2025

Les résultats permettent d'établir une matrice de priorisation des risques.

Une fois les risques recensés et évalués, chaque direction peut ainsi réajuster ses dispositifs de maîtrise pouvant prévenir, détecter la survenance du risque et protéger des conséquences de ce risque.

Le Conseil d'administration, à l'UNANIMITE prend connaissance des thèmes retenus pour la cartographie des risques.